

## Questions au Feuilleton

Manutention	-6	-8	16	20	12	-2	-4	0
TOUTES LES PROFESSIONS*	120	170	139	170	141	188	168	216

SOURCE: Données de Statistique Canada

\*Le total peut différer de la somme des chiffres donnés parce que ceux-ci ont été arrondis.

POSTES D'ENTREPOSAGE DE BPC DANS LA  
CIRCONSCRIPTION DE NORTHUMBERLAND

[Texte]

Question n° 58—Mme Stewart:

1. Quel est *a*) le nombre des postes d'entreposage de BPC dans la circonscription de Northumberland *b*) la fréquence des contrôles effectués pour en vérifier la conformité avec les directives relatives à la santé et à la sécurité?

2. Ces inspections ont-elles révélé le défaut de conformité de certains de ces postes d'entreposage et, dans l'affirmative, *a*) lesquels, *b*) à quelles dates *i*) le défaut de conformité y a-t-il été constaté, *ii*) des contrôles y seront-ils de nouveau effectués?

3. Les BPC de la circonscription de Northumberland sont-ils transportés ailleurs pour être détruits et, dans l'affirmative, *a*) à quel endroit, *b*) par quels moyens?

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** 1. *a*) Il y a 20 dépôts: 2 fédéraux et 18 privés. *b*) Le propriétaire de chaque dépôt doit faire chaque mois une inspection des lieux. Environnement Canada fait une inspection des dépôts fédéraux et le ministère de l'Environnement de l'Ontario fait une inspection des dépôts non fédéraux au moins une fois par année.

2. *a*) Les deux dépôts fédéraux. *b*) *i*) Base principale des Forces canadiennes Trenton, le 31 mars 1989. Cameco (Eldorado Nuclear), le 30 mars 1989. *ii*) La base de Trenton doit être réinspectée en mai 1989. Cameco doit également être réinspecté en mai 1989.

3. Aucun déplacement prochain de BPC dans la circonscription de Northumberland n'est prévu.

[Traduction]

**M. le Président:** On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

\* \* \*

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, auriez-vous l'obligeance d'appeler les questions n°s 5 et 32 marquées d'un astérisque?

**M. le Président:** Les questions n°s 5 et 32 marquées d'un astérisque sont appelées.

**M. Cooper:** Monsieur le Président, à cause de sa longueur, je demande que la réponse à la question n° 5 soit imprimée dans le hansard comme si elle avait été lue.

**M. le Président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

DÉRAILLEMENTS AU QUÉBEC

\*Question n° 5—M. St-Julien:

1. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987, y-a-t-il eu des déraillements de wagons, de locomotives et/ou wagons de queue de la compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada dans la province de Québec sur les subdivisions *a*) Chapais *b*) Cran *c*) Roberval *d*) Lac St-Jean *e*) La Tuque *f*) St-Maurice *g*) Matagami *h*) Taschereau et, dans l'affirmative, dans chaque cas *i*) quel en a été le nombre *ii*) quels en ont été les coûts *iii*) quelle en a été la durée en heures de l'interruption du service ferroviaire?

2. Le CN a-t-il emprunté d'autres réseaux ferroviaires à l'extérieur de la province de Québec pour acheminer ses convois vers *a*) Noranda *b*) Senneterre *c*) Matagami *d*) Lebel-sur-Quévillon?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports):** Réponse de la compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada: 1. (*a* à *h*)—Oui, il y en a eu 25 en tout depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1987. (*i*), (*ii*) et (*iii*)—Voir pièce jointe.

2. A la suite d'un déraillement sur la subdivision St-Maurice, deux (2) trains ont dû emprunter les lignes d'Ontario Northland entre North Bay et Noranda les 20 et 21 février 1988.

A la suite du tremblement de terre du 25 novembre 1988, quatre (4) trains ont dû emprunter les lignes d'Ontario Northland entre North Bay et Noranda les 28, 29 et 30 novembre 1988 et le 1<sup>er</sup> décembre 1988.

DÉRAILLEMENTS

Subdivisions	Nombre	Coûts 1987	Délais
Lac St-Jean	5	197 587 \$	81 heures 10 minutes
Roberval	1	63 701 \$	4 heures 0 minutes
Chapais	2	81 681 \$	9 heures 0 minutes
St-Maurice	2	831 179 \$	83 heures 30 minutes
La Tuque	1	1 008 \$	2 heures 5 minutes
		1988	
Lac St-Jean	6	1 726 903 \$	185 heures 27 minutes
Roberval	1	1 745 \$	Aucun
Chapais	1	107 319 \$	11 heures 35 minutes
La Tuque	1	70 842 \$	18 heures 30 minutes
St-Maurice	3	593 621 \$	161 heures 30 minutes
		1989	
Lac St-Jean	1	76 285 \$	Aucun
La Tuque	1	109 442 \$	21 heures 30 minutes

[Traduction]

**M. Cooper:** Quant à la question n° 32, à cause de sa longueur, encore une fois, si elle pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

**M. le Président:** D'accord?